BASES JURIDIQUES
THÉÂTRE DANS LES NUAGES - CENTRE COMMERCIAL MIRAMAR

PREMIÈRE - ENTREPRISE ORGANISATRICE : COMUNIDAD DE PROPIETARIOS PARQUE MIRAMAR (ci-après dénommée Miramar), avec CIF H-H92535319 et siège social à Malaga, à Avda de la Encarnación s / n, 29640 Fuengirola.

DEUXIÈME - PORTÉE TERRITORIALE : Exclusivement dans la province de Malaga.

TROISIÈME – PARTICIPANTS : Toute personne (adultes ou mineurs accompagnées d'un adulte), se trouvant à portée territoriale et agissant conformément aux dispositions du présent règlement, peuvent participer.
La participation à cette promotion est gratuite.

QUATRIÈME – DURÉE : Cette action aura lieu tous les samedis et dimanches du mois d'août 2018 au centre commercial Miramar.

Le créneau horaire dans lequel chaque action sera développée sera compris entre 19h30 et 21h00, chacun des jours décrits ci-dessus.

CINQUIÈME - MÉCANIQUE DE PARTICIPATION : Toute personne visitant le Theatre dans le Nuage à l'étage terrasse et avec l'application CC Miramar active, recevront un coupon qu'ils devront remplir et déposer dans la boîte située au même endroit de l'action. Ils entreront dans le tirage au sort de 2 cartes-cadeaux d'une valeur de 50 € chacune. Cette information sera fournie dans des brochures informatives invitant à la participation, les éventuels doutes pouvant survenir à toutes les personnes/tous les participants qui en font la demande et se trouvent à proximité de l'action seront aussi résolues.

Remarque: les mineurs de moins de 14 ans ne peuvent participer que si leur parent ou tuteur légal remplit correctement et signe l'autorisation correspondante.

Les utilisateurs n'auront à fournir aucun type de documentation pour participer à l'action, de même ils ne percevrons aucun type de compensation matérielle ou monétaire pour le faire, à l'exception des gagnants du prix tiré au sort.

SIXIÈME – PRIX : Parmi tous les participants, deux prix seront tirés au sort sous forme de 2 cartes-cadeaux de 50 € chacune. L'attribution du prix se fera par tirage au sort parmi tous les participants inscrits, deux gagnants et deux suppléants prenant au hasard en compte tous les inscrits en action seront obtenus du tirage.

Le nom du gagnant sera communiqué le 7 septembre 2018, en publiant son nom et son prénom sur l'application de MIRAMAR.

MIRAMAR prendra contact également avec le gagnant par courriel pour notifier la décision à partir du jour de son élection en tant que gagnant de la promotion et lui expliquera le processus pour la livraison du cadeau obtenu.

Il est important, afin de délivrer le prix, que les participants fournissent véritablement leurs données personnelles lors de l'inscription. L'impossibilité de contacter avec le gagnant, par MIRAMAR, dans les 7 jours civils à compter de l'attribution du prix, exonérera celle-ci de sa livraison, dans ce cas, elle passerais de forme ordinale et en des conditions égales au suppléant qui substituerait la personne sélectionnée. A cette fin, le jour du retrait du coupon, un second coupon sera tiré comme suppléant.

SEPTIÈME : La participation à cette promotion implique expressément l'autorisation au centre commercial Miramar de publier nom, prénoms et photographie des personnes gagnantes dans les réseaux sociaux du centre commercial et/ou sur le site Web www.miramarcc.com.

HUITIÈME – CONDITIONS DU PRIX : Le prix ou le droit de l'obtenir est incessible.

La période de demande se termine 15 jours civils après la date de fin de la promotion.
Le prix ne peut, en aucun cas, être sujet à changement, altération ou substitution par un autre prix, et ne peut en aucun cas être échangé contre sa valeur en espèces. De même, le prix n'est pas transférable, même si le gagnant y renonce.

La renonciation au prix ne donnera droit à aucune indemnisation ou compensation.

NEUVIÈME – PROTECTION DES DONNÉES:
Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 Avril 2016 concernant la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des ces données, nous vous informons ci-dessous sur les points suivants liés au traitement des données personnelles collectées:

Le responsable du traitement est le COMUNIDAD DE PROPIETARIOS PARQUE MIRAMAR DE FUENGIROLA (ci-après, CENTRE COMMERCIAL MIRAMAR); NIF: H92535319; adresse postale: Avda De la Encarnación s / n Fuengirola, Malaga, Espagne; téléphone: 952 19 81 95; courrier électronique: comunicacion@miramarcc.com. Les données personnelles recueillies seront traitées dans le but d'envoyer des communications informatives sur les activités, les offres et les promotions du centre commercial Miramar. L'information sera conservée indéfiniment à moins que l'intéressé exprime son désir de ne pas recevoir de nouvelles communications commerciales, auquel cas nous procéderons à la suppression de l'information dans notre base de données. La base qui légitime le traitement est le consentement de la partie intéressée, qui se manifeste par l'acceptation de ces règles. L'intéressé a le droit de retirer le consentement à tout moment, sans affecter la légalité du traitement sur la base du consentement préalable à son retrait. Les données personnelles ne seront pas traitées par des sociétés ou des organisations tierces. L'intéressé a le droit d'accéder à ses données personnelles, ainsi que de demander la rectification de données inexactes ou, le cas échéant, de demander leur suppression lorsque, entre autres raisons, les données ne sont plus nécessaires aux fins qui ont été collectées. L'intéressé peut demander la limitation du traitement de ses données, auquel cas nous ne les conserverons que pour l'exercice ou la défense des réclamations. Dans certaines circonstances et pour des raisons liées à leur situation particulière, l'intéressé peut s'opposer au traitement de ses données. Dans ce cas, CENTRO COMERCIAL MIRAMAR cessera de traiter les données, sauf pour des raisons légitimes, ou pour l'exercice ou la défense de réclamations éventuelles. Enfin, nous vous informons de votre droit de portabilité prévu dans la RGPD. Pour que ce droit soit effectif, vous pouvez envoyer un courriel à lopd@ccmiramar.com ou envoyer une lettre à l'adresse suivante: Avda De la Encarnación s / n Fuengirola, Malaga, Espagne. Dans le cas où vous considérez que lors du traitement des données par le CENTRO COMERCIAL MIRAMAR ont porté atteinte contre vos droits à la protection des données, en particulier lorsque vous n'avez pas obtenu satisfaction dans l'exercice de votre droit, vous pouvez déposer une réclamation devant l'autorité de contrôle de la protection des données compétente (www.agpd.es).

Vos données personnelles seront traitées avec la plus grande confidentialité, ayant adopté MIRAMAR des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles et éviter leur altération, perte ou accès non autorisé. Les données obtenues dans le questionnaire ne seront en aucun cas transférées à des tiers.

NEUVIÈME – GÉNÉRALITÉS
Cette promotion est régie par la législation espagnole en vigueur.

Les bases juridiques actuelles sous lesquelles cette campagne est développée seront, tant que dure l'action spéciale, à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à leur lieu de réalisation.
MIRAMAR se réserve le droit de refuser la participation à tout participant qui déçoive, altère ou désactive le bon fonctionnement et le déroulement normal et réglementaire de cette campagne.

En cas de doutes et réclamations possibles, veuillez nous contacter à notre addresse e-mail: atencionalcliente@miramarcc.com

DIXIÈME – LÉGISLATION ET JURIDICTION APPLICABLE
Les bases de la promotion sont régies par la loi espagnole, en renonçant expressément à toute autre juridiction, les parties se soumettent aux cours et tribunaux de la ville de Malaga pour tout différend qui pourrait survenir entre celles-ci, sauf si l'une des parties est considérée comme un consommateur, auquel cas, ils seront soumis aux tribunaux du domicile de ce dernier.